



Echo de La Méline

N° 32 Mars Avril Mai 2022



www.echenoz-la-meline.fr

Chères Mélinoises, chers Mélinois,

Comme annoncé dans notre précédent Écho, nous n'avons pas pu organiser la traditionnelle cérémonie des voeux à la population et aux partenaires et j'en suis profondément désolé. Aussi dans ce numéro 32, je tiens à vous communiquer les quelques éléments importants de notre vie municipale, communale.

Vivre à Échenoz-la-Méline

Le **palmarès des « villes et villages où il fait bon vivre »**, publié récemment, classe notre commune au **8ème** rang départemental sur **539** communes et au **2 221ème** rang national sur **34 827** communes. « C'est le fruit d'un travail collectif des élus, agents communaux, des Mélinoises et Mélinois qui décorent, fleurissent et des bénévoles qui oeuvrent au sein des différentes associations ». Merci à toutes et tous pour votre investissement. Pour plus d'infos, recopiez le lien suivant dans la barre d'adresse de votre navigateur : <https://www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com/vivre-a-%C3%89chenoz-la-M%C3%A9line-70000/70207/70?isRanking=true>

Pour améliorer ce classement qui nous fait honneur, nous allons continuer à travailler afin d'améliorer notre attractivité, notre cadre de vie. La liste des projets pour les années 2022 et suivantes est longue et ambitieuse, peut-être trop, mais notre volonté est toujours là, « **améliorer notre cadre de vie** ».

Dans le domaine de la **voirie**, 3 rues seront réaménagées. Avenue Victor-Hugo (RD 79), après le remplacement du réseau d'assainissement par la CAV, la réfection de la couche de roulement est prévue avec l'implantation de voies cyclables et d'îlots de stationnements qui seront appelés à réduire la vitesse. La rue Charles Pique, suite aux travaux d'eau, d'assainissement, de gaz et d'enfouissement des réseaux électriques, sera remise à neuf. La rue des Juifs, avec la mise en place d'un sens unique dans la voie descendante et une révision du plan de stationnement sécurisera le carrefour avec l'avenue Victor-Hugo.

Les **bâtiments** ne sont pas oubliés avec la création d'un préau à l'école de la Flandrière et l'installation avec le SIED 70 de panneaux photovoltaïques sur le toit. La passerelle rue de la mairie sera installée prochainement. Des travaux d'acoustique ont été réalisés tout récemment dans les locaux du Diabolo mélois et de la micro crèche.

L'entretien des calvaires disséminés sur le territoire retiendra aussi toute notre attention.

La **jeunesse** sera sollicitée pour la mise en place d'un conseil des jeunes. Ils pourront profiter d'un City-Park, situé à côté du skate Park derrière l'école de Longeville : « Il s'agit d'un plateau multisport sur lequel pourront être pratiquées plusieurs activités différentes comme le tennis, badminton, basket-ball, volley-ball, football ».

Nous n'oublierons personne : les **associations** bénéficieront toujours de notre soutien financier et technique, nous continuerons à être à l'écoute de nos **enseignants**, à répondre à leurs sollicitations pour leurs besoins d'équipements comme nous l'avons fait en 2021. Les services de **l'accueil de loisirs** et de **la micro crèche** feront également l'objet de toute notre attention pour l'amélioration des conditions d'accueil des enfants.



La **galerie d'exposition**, qui était en sommeil depuis un certain temps, a déjà commencé à revivre et devrait permettre à de nombreux artistes de venir exposer leurs oeuvres au cours de cette année. La **bibliothèque**, grâce aux bénévoles du FAL, merci à eux, à elles, pour leur dévouement, proposera toujours de quoi satisfaire tous les férus de lecture.

Le **conseil des sages** devrait être recomposé et à nouveau pouvoir se réunir et ainsi participer à la vie communale. Cette année encore, la commune continuera d'être présente aux côtés des personnes âgées les plus esseulées avec la poursuite des visites d'un agent de la collectivité, dont le temps de travail passera de dix à douze heures par semaine.

Au niveau **urbanisme**, le lotissement des craies vient d'accueillir 12 nouveaux foyers dans les bâtiments construits par Habitat 70 et 9 parcelles à bâtir seront proposées à la vente.

Nos projets d'**animation** programmés devraient, espérons-le pour le plaisir de tous, être réalisables au cours de cette année que ce soit la chasse aux oeufs, le carnaval, les foulées méloises, la fête de la musique, sans oublier les animations proposées par les associations, etc.

Deux projets importants :

L'église : l'Agence nationale de cohésion des territoires vient d'être sollicitée pour une étude de faisabilité de la rénovation : les travaux seront importants sur plusieurs années avec la consolidation, la réfection des toitures, le ravalement extérieur et intérieur...

Le stade des Cottets a besoin d'un réaménagement principalement au niveau des vestiaires. Utilisé par le FC Noidanais, ce club compte dans son effectif, suite à la disparition du RC Mélois, un nombre important de jeunes mélois. Les services du département et la CAV travaillent sur un projet d'implantation d'un terrain de football synthétique mis à disposition des clubs de l'agglomération.

Cette énumération n'est pas exhaustive, d'autres actions ont déjà vu le jour en ce début d'année ; rappel des priorités à droite, acquisition de détecteurs de CO2, panneaux de bienvenue et d'autres pourront voir le jour, PMV « panneau à messages variables » etc.

Quelques chiffres officiels :

Cette année, 112 certificats d'urbanisme, 60 déclarations préalables ont été accordés mais seulement 13 permis de construire ont été signés. Le marché de l'immobilier fonctionne bien, 76 ventes ont été réalisées.

Nous avons eu dernièrement les informations de l'INSEE. La population officielle est aujourd'hui de 3 312 habitants. Au niveau départemental, Échenoz est dans le peloton de tête. En 2021 : 33 couples se sont unis dont 15 mariages et 18 pacs, 26 bébés ont vu le jour et malheureusement 14 personnes nous ont quittés.

Je ne vais pas refaire un listing complet du bilan des activités, actions, réalisations 2021. Malgré une année compliquée, nous avons réussi à faire aboutir ou avancer quelques projets. Vous retrouvez aisément toutes ces informations dans les éditions précédentes de notre Écho de la Méline.

Solidarité Ukraine

Pour terminer mes propos, je voudrais vous communiquer notre solidarité avec nos frères et soeurs ukrainiens qui souffrent sous les bombardements. De nombreuses actions de solidarité sont organisées depuis quelques jours, appels aux dons, accueil de réfugiés. À chacun et chacune d'apporter son soutien dans la mesure des possibilités. Notre blog communal vous informe régulièrement des actions en cours. Notre commune, dans un geste d'élan, a déjà fait expédier des produits de secours et de soins par les premiers convois qui sont partis récemment.

Adage : Je veux rester un citoyen plein d'espoir, espoir pour un avenir meilleur, espoir pour la paix : Shimon Peres.

Votre Maire

Serge VIEILLE



Isabelle Vauthier-Marché
Société d'Expertise comptable
inscrite au tableau de l'Ordre de Bourgogne - Franche-Comté

4 bis avenue Pasteur
70000 Echenoz-la-Méline
☎ 03 84 75 30 82
www.cabcompta.com



Arnaud Begeot
Boucher – Charcutier – Traiteur
47. Grande rue
70000 Échenoz la Méline
Spécialités rillettes comtoises
Tél : 03 84 75 14 11 Fax : 03 84 75 00 27



Et pour les JEUNES

Élections 2022

- **Présidentielle : 10 et 24 avril**
- **Législatives : 12 et 19 juin**

Oui, à vos **18 ans**, vous serez **inscrit automatiquement** sur les listes électorales.

Une **condition** : vous devez avoir fait au préalable votre **recensement citoyen**.

C'est une **démarche à faire auprès de votre mairie dès l'âge de 16 ans**.

Si, à vos 18 ans, vous n'avez pas encore fait votre recensement citoyen, et que vous souhaitez voter, vous devrez vous inscrire sur les listes électorales.

Vous pouvez faire cette inscription sur le site Service-public.fr, ou par courrier à envoyer à votre mairie, ou encore en allant directement sur place.

Vous devrez fournir un justificatif de domicile et un justificatif d'identité

BIENVENUE À L'ÂGE DE LA MAJORITÉ

Les jeunes Mélois ayant atteint l'âge de la majorité étaient invités samedi 12 mars à recevoir leur première carte d'électeur.

Le Maire Serge Vieille leur a rappelé que des hommes et des femmes se sont battus pour obtenir le droit de vote.

Il les a également invités à se rendre aux urnes pour exprimer leurs choix, à faire valoir leurs droits mais aussi assumer leurs devoirs.

Il conclut en citant cette phrase : "Ne demande pas ce que ton pays peut faire pour toi, demande-toi plutôt ce que tu peux faire pour ton pays."



CAPTEURS DE CO2

La commune a profité d'un groupement de commandes organisé par la CAV pour équiper d'un capteur de CO2 toutes les classes des 4 écoles d'Échenoz ainsi que les deux restaurations scolaires. L'installation de ces appareils est recommandée par le Haut conseil de santé publique car ils permettent de s'assurer de la bonne aération des locaux scolaires.

Cet investissement bénéficie d'une aide de l'État (8 € par élève) pour financer en partie, l'achat de ces appareils.

MONOXYDE de carbone

Attention aux intoxications !

Les foyers de maisons d'habitation, les fours ou les appareils de chauffage, les poêles à bois sont parmi les sources les plus courantes d'émission de monoxyde de carbone qui peuvent conduire à une intoxication. Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est **indolore, invisible et non irritant**. Après avoir été respiré, il provoque **maux de têtes, nausées, vomissements, malaises ou encore une paralysie musculaire**.

Pour éviter les intoxications

- Placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments
- Ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue...
- Respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion (ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu)
- Veiller à une aération et à une ventilation correctes des lieux et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

- Ouvrez les fenêtres et les portes
- Arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson
- Sortez de chez vous
- Appelez les secours
112 18 114

MÉLINOISES ET MÉLINOIS MIS À L'HONNEUR



BIENVENUE AUX NOUVEAUX MÉLINOIS

Les nouveaux Mélois arrivés en 2021 à Échenoz-la-Méline étaient invités vendredi 28 janvier par la municipalité pour une cérémonie de bienvenue. Serge Vieille leur a présenté les services, les équipements et les associations de la 8e ville du département.



Pour terminer la soirée, des récompenses ont été offertes aux lauréats des maisons décorées pendant les fêtes de Noël.

Ils étaient six à recevoir les félicitations de la municipalité : Janique Dechambenoit, Noëlle et André Monnot, Jean Marc Thibaud, Madame et Monsieur Alix, Madame Vierheller, Mme Stègre.



VILLES & VILLAGES FLEURIS

Une seconde cérémonie était au programme. Évelyne Stegre, qui réside avenue Victor-Hugo, a eu l'honneur de se voir remettre le **1er prix des maisons fleuries** par les conseillers départementaux Sylvie Manière et Thomas Oudot. Jacques Raclot, Grande rue, a reçu le 3e prix pour sa décoration florale visible depuis la rue. La mairie est dotée d'une 6e place dans la catégorie ville de plus de 1 000 habitants.



CONCOURS D'ÉLOQUENCE DES LIONS DE VESOUL

Paul-Louis RIBARD après avoir disserté sur la citation d'Einstein « *tout le monde veut que ça change mais personne ne veut changer* » a été élu lauréat 2022 de ce 34e concours d'éloquence.



NATATION

Alix PREDINE est retenue sur la liste ministérielle 2022. C'est la concrétisation de tous les efforts réalisés ces dernières années et le projet d'un avenir sportif heureux.

FUTUR ATTACHÉ D'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT

Victor MYOTTE DUQUET a brillamment réussi le concours des Instituts Régionaux d'Administration (IRA). Dès le 1er mars, le jeune Mélois âgé de 22 ans rejoindra l'IRA de Lyon pour une formation de six mois.





Le 16 février, Serge Vieille a eu le plaisir de féliciter les jeunes bacheliers ayant obtenu la mention « Très Bien » au baccalauréat en juillet dernier. Charlotte Bouchard, Maël Hernandez, Mathilde Van Meel, Mathéo Blaison, Eva Goguey, Jeanne Ballèvre, Sébastien Alexandru, Lila Froissard, huit étudiants mélois ont réussi leur examen avec brio. Un kit de survie de l'étudiant leur a été remis par la municipalité ! Nous leur souhaitons de belles études supérieures...

TRAVAUX ACOUSTIQUES



Il y a quelques semaines, les enfants qui fréquentent les locaux du Diabolo mélois ont pu découvrir de magnifiques toiles recouvrant les murs ainsi que de jolis cubes multicolores suspendus au plafond.

Cet équipement, non seulement esthétique, permet de diminuer considérablement la résonance sonore dans les salles de restauration et d'activités des locaux de l'accueil du Diabolo mélois ainsi que ceux de la micro crèche.

Tous les utilisateurs ont été incroyablement surpris par l'efficacité et le bien-être apportés par cet équipement.

La réalisation de ces travaux a été possible grâce au concours de la CAF et des autres partenaires institutionnels.

Prenez note :

**FOULÉES
MÉLINOISES
26 juin 2022**



**GARAGE
MARCHIORI**

Réparations toutes marques
Clim - Pneus - Pare-Brise

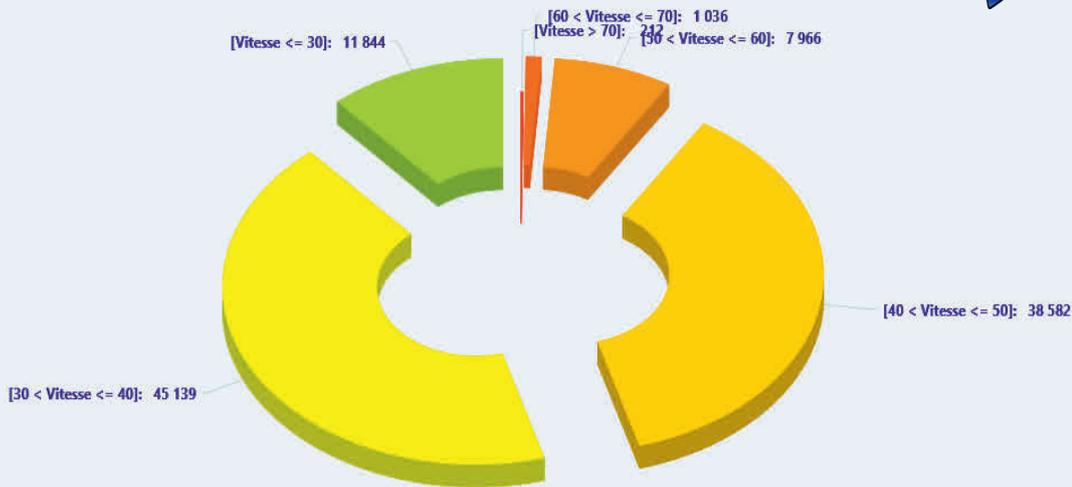
03 84 75 79 40

114, Grande rue - 70000 Echenoz-la-Méline
garagemarchiori@gmail.com

RADAR AVENUE CHARLES DE GAULLE

Sens arrivant

Répartition des vitesses



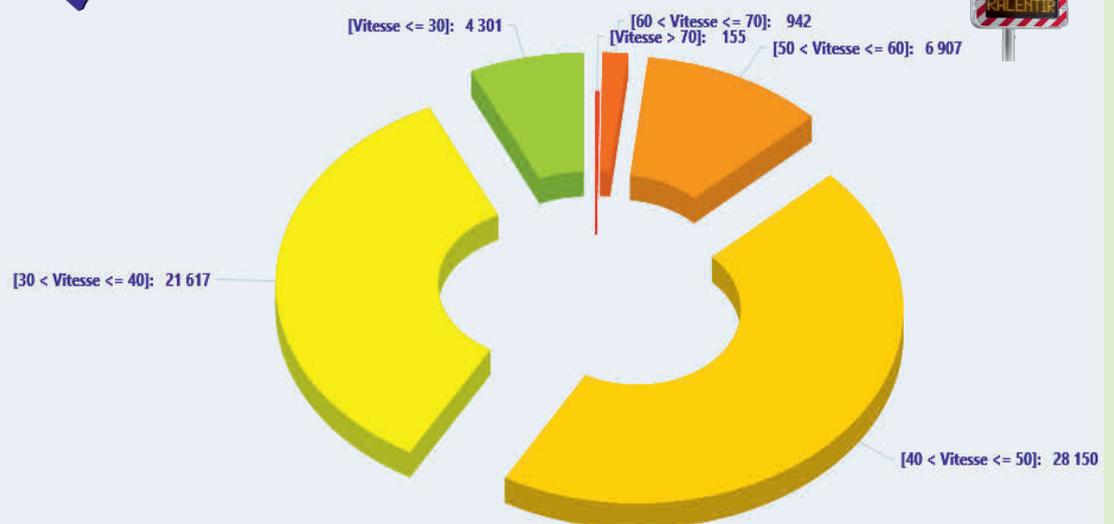
On s'aperçoit que 88.7 % des usagers roulent à plus de 30 km/h, vitesse de droit commun définie par le panneau d'entrée d'agglomération. En recherchant plus finement dans les données recueillies par l'appareil, il s'avère que 8.79 % des usagers dépassent la vitesse de 50 km/h.

On s'aperçoit que 93.07 % des usagers roulent à plus de 30 km/h, vitesse de droit commun définie par le panneau d'entrée d'agglomération.

En recherchant plus finement dans les données recueillies par l'appareil, il s'avère que 12.9 % des usagers dépassent la vitesse de 50 km/h.

Sens partant

Répartition des vitesses



SIGNALÉTIQUE ET SIGNALISATION



Le panneau à l'entrée de l'avenue Charles de Gaulle, vide depuis des années, a été doté de deux jolies affiches dont un plan de situation permettant aux visiteurs et aux Mélois de se repérer dans notre commune.

Pour répondre à une demande récurrente des Mélois, des panneaux jaunes de signalisation de priorité à droite ont été posés dans les rues de la commune.



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

L'opération « **ville propre** » sera reconduite cette année le **samedi 9 avril**, la nature et les rues de la commune en ont bien besoin...

Tous les mélois et amis sont invités à nous rejoindre à **9 h à la mairie** pour libérer notre « village » des détritiques en tout genre : du papier, mégots... aux encombrants ; les petites mains et les gros bras seront les bienvenus. Au-delà de la valeur écologique du geste, nous avons besoin de vous tous pour cette manifestation civique...

Dans le respect des gestes barrières, un verre de l'amitié sera offert par la municipalité aux participants.

CONSEIL DES SAGES

Vous avez plus de 65 ans, vous souhaitez vous investir pour votre commune, apporter des idées pour le bien de tous, n'hésitez pas à vous inscrire au secrétariat de mairie pour participer au conseil des sages (2 réunions annuelles).

Vous avez jusqu'au 30 mars pour vous faire connaître.

COMMÉMORATION DU 8 MAI

La cérémonie commémorative du 8 mai se déroulera à partir de **11 heures, devant le monument aux morts**, place de l'église.

Remise de médailles, chants par les enfants des écoles, musique par les élèves musiciens de Musique Plaisir.

Un verre fraternel sera offert par la municipalité à l'Espace citoyen de la mairie.



TERRAINS DE PÉTANQUE

Nous vous rappelons que trois terrains de pétanque sont en accès libre dans la commune : sur le stade de l'école de Pont, à la mairie, et Place d'Armes.

* *Monsieur Ippolito recherche des joueurs pour se retrouver Place d'Armes en semaine ou le week-end. Il est joignable au 06.28.29.58.77.*

URBANISME EN LIGNE

Vous avez un projet de travaux : certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, la commune met à votre disposition **un service en ligne**, sécurisé, gratuit et facilement accessible.

Le dépôt en ligne c'est :

* un service accessible à tout moment et où que vous soyez.

* Un gain de temps et d'argent : plus de déplacement en mairie ni d'envoi en courrier recommandé.

* Une démarche plus écologique : dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'impression en plusieurs exemplaires.

* Plus de transparence sur le traitement de vos demandes.

Comment faire ?

Vous préparez votre dossier composé :

- du formulaire CERFA adapté à vos travaux,
- de l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction.

Pour la commune d'Échenoz-la-Méline, le dépôt se fait via le site internet :

<https://guichetunique.geosphere.fr/vesoul> sur lequel vous devez créer un compte usager qui va vous permettre le retour du service instructeur (avis définitif ou éventuels courriers de demande de pièces, de modifications de délais...).

Le dépôt en ligne est un nouveau service mais il n'est pas obligatoire.

Vos demandes papiers restent possibles.

REPRO SYSTEM
imprimerie

70000 VESOUL - **03 84 75 89 83**
Votre imprimerie audacieuse, pertinente et créative ...

JARDINS DE PIERRES ... ces paysages qui racontent notre histoire

Les plateaux calcaires et les versants de la reculée d'Échenoz-la-Méline sont occupés par les vestiges d'un parcellaire de pierres sèches : un paysage étonnant d'enclos lithiques, témoin d'un long passé viticole.



Par endroits, un véritable bocage pierrier constitué de terrasses étagées quadrille l'espace forestier. Rares sont les études qui ont été consacrées à ces structures lithiques, malgré leur aspect parfois spectaculaire qui ne peut échapper aux promeneurs. Certains pierriers qui les composent, appelés communément murgers, présentent souvent des dimensions exceptionnelles.

La plupart de ces structures échappent à la mémoire collective. Leur âge, leur origine, la logique de ce maillage lithique restent souvent énigmatiques. Elles associent

souvent de nombreux vestiges comme les *cabordes* dont le recensement et une étude sont en cours : ce sont de petits édifices, de formes circulaires ou quadrangulaires, abris à usage temporaire dont les plus anciens remontent au Moyen Âge, voire en-deçà ; ils témoignent du savoir-faire de leurs bâtisseurs –artisans murailleurs, paysans, vigneron, bergers...– mais aussi des besoins et des modes de vie de leurs utilisateurs.

Aujourd'hui, les murs de pierres sèches offrent, en un espace réduit, des habitats variés pour la faune, la micro-faune et la flore, conjuguant chaleur et sécheresse en surface, fraîcheur et humidité dans les parties internes et à la base. On ne s'étonnera donc pas d'y rencontrer des succulentes et des espèces à cuticules épaisses, comme certaines fougères. De nombreuses espèces animales, comme les abeilles solitaires et maçonnes, caractérisent ce milieu où elles y trouvent leur nourriture, un abri et des lieux d'hivernage où elles sont protégées des prédateurs potentiels.



Chaque pierre a une histoire parce que façonnée de la main de l'homme avant de l'être par la nature et le temps (« Les paysages culturels représentent « les œuvres conjuguées de l'homme et de la nature » article 1 de la Convention du Patrimoine mondial de l'UNESCO). Ces vestiges, témoins d'une économie rurale prospère, sont aujourd'hui menacés de disparition par l'artificialisation des terres...

Les paysages d'enclos lithiques et leurs murgers, pierriers, édifices et aménagements en pierre sèche, constituent un patrimoine précieux et fragile digne d'être préservé et valorisé pour sa valeur architecturale, culturelle et ses qualités esthétiques.

Source d'émotion, d'inspiration et d'imaginaire, ces *jardins de pierres* continuent de façonner notre territoire. Rendre intelligible les vestiges à l'origine de ces paysages revient à penser l'espace comme un authentique modèle de culture et de connaissance. **Denis Morin Archéologue, maître de conférence**



L'ÉCOCITOYEN MÉLINOIS



Nous pouvons tous être écoresponsables donc des écocitoyens.

Dans ces temps incertains où tous les jours les prix des carburants augmentent, le lien suivant peut vous être utile, il donne 17 astuces pour consommer moins d'essence :

<https://www.comment-economiser.fr/consommer-moins-essence-voiture.html>

Il existe également des stages d'éco-conduite visant à adopter une conduite économique et écologique au quotidien. À vous d'essayer...

Bien sûr pour les petits trajets, rien ne vaut la marche à pied ou le vélo et les transports en commun et le covoiturage est aussi une bonne solution.

L'écologie est un cercle vertueux, on change ses habitudes puis on fait en sorte que les autres changent les leurs... et on verra un lendemain responsabilisé et éternel éclore.

Notre planète et nous-mêmes récolteront tous ces bienfaits.



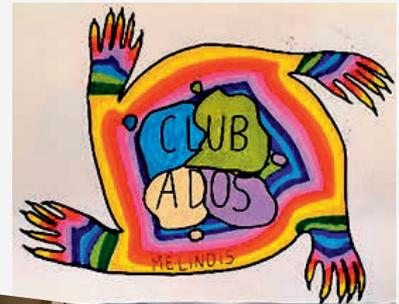


Soirées ados 11 - 17 ans
18 h 30 - 21 h 30

Reprise des soirées jeunes le 22 octobre 2021 après un an et demi d'arrêt : un succès !

Lors de la première soirée, 18 jeunes ont participé à un « vendredi tout est permis » riche en fous rires et rencontres.

Léo et Virginie, les deux animateurs de ces soirées ont proposé depuis novembre : une soirée loto, loup garou, une soirée américaine, autour du jeu « enchère et surenchère » et un atelier autour de la photo avec un groupe de jeunes très actifs présents chaque vendredi. Ils ont réalisé ensemble le logo des soirées jeunes !



Ateliers du soir

L'équipe d'animation depuis la rentrée a proposé encore de nouveaux ateliers : jeux autour de la photo, un cycle prévention routière, home déco, perles à repasser, tag des prénoms, équilibre et coordination, animaux en kirigami, légos masters et informatique.

Le Diabolo a répondu au projet « langues » initié par la SDJES. Nous avons reçu une subvention de 1 000 € qui a permis d'investir dans des mascottes « Paddington » et « Mafalda », des livres, des CDS, des affiches, des jeux et un espace « cocooning » à pont et à Longeville afin d'animer des ateliers d'initiation à l'anglais et à l'espagnol aux enfants de maternelle et de primaire.

Certains cycles ont déjà commencé depuis la rentrée de janvier 2022.



clubadomelinois

facebook

Diabolo Méloinois

LÉGÈRE MÉLINOISE

La Légère méloinoise a bien été représentée à la compétition inter départementale Est à Héricourt, seul club de Franche-Comté avec 3 disciplines : teamgym, aérobic et gym acrobatique.

4 médailles d'or, 2 médailles d'argent et 2 médailles de bronze ont été remportées.



Prochain rendez vous pour les compétitions régionales le 20 mars à Besançon pour l'aérobic, le 10 avril à Belfort pour la gym acrobatique et le 1er mai à Morteau pour le teamgym.



AMICALE MÉLINOISE DU PISSE MENU

Conformément à ses statuts l'Amicale Méloinoise du Pisse Menu a tenu son assemblée générale le dimanche 28 novembre 2021 à Echenoz la Méline, assemblée générale marquée par l'émotion des retrouvailles pour plusieurs de ses adhérents qui, empêchés par la maladie ou par l'isolement ne s'étaient pas rencontrés depuis plusieurs mois.

Au cours de cette assemblée, ont été évoquées les actions menées en 2021 par l'Amicale malgré un contexte sanitaire difficile telles que l'organisation d'une bourse aux greffons le 7 février, l'organisation avec le soutien de la municipalité en septembre d'un vide grenier accueillant de nombreux visiteurs sur l'espace associatif nouvellement aménagé, le ramassage, pressage des pommes et la mise en bouteille de jus destiné à la vente au profit du TELETHON et tout cela en continuant l'entretien du verger pédagogique par des tontes régulières, par la taille et les soins apportés aux arbres fruitiers. C'est une centaine de variétés locales de fruits qui sont conservées au verger valorisant ainsi cet espace naturel.

L'assemblée générale est aussi l'occasion de renouveler ou reconduire par tiers de ses membres le conseil d'administration qui ensuite élit le bureau qui se trouve composé ainsi pour 2022 : Bernard MOREL (Président), Henri CLAUDEY (vice président), Jean Paul BACHELU (trésorier), Françoise ETIENNE (trésorière adjointe), Françoise BACHELU (secrétaire) et Monique DROUHIN (secrétaire adjointe).

Cette année 2022 a débuté par une bourse au greffons espace associatif le dimanche 20 février. Si les conditions le permettent, l'Amicale Méloinoise du Pisse Menu prévoit pour début septembre l'organisation d'une fête qui prendra la forme d'une fête champêtre avec animation musicale sur podium ou d'un simple vide grenier selon les circonstances.

Pour prêter main forte à cette association, et participer à ses moments de convivialités lors de sorties, repas, pique-niques, etc. : ampm70@free.fr ou 06.06.95.21.90 ou 06.51.64.88.13



Atelier équilibre : L'atelier équilibre a démarré le 19 octobre dernier avec 15 participants ; il est animé par Virginie dans une bonne ambiance et se terminera fin mars.

Bibliothèque : elle est ouverte au public le mercredi de 15 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 10 h à 12 h. Durant les vacances scolaires dites "petites", elle n'est ouverte que le mercredi après midi. Au plaisir de vous y accueillir.

Randos : Bilan 1ère partie de la saison

Groupe 10-12 km : 20 sorties (dont 1 journée), 450 participants, 210 km parcourus, 3 900 m de dénivelé.

Groupe 6-8 km : 18 sorties (1 à la journée), 200 participants, 137 km parcourus.

Avec le printemps, de belles randonnées en perspective et des sorties à la journée chaque mois.

Merci aux accompagnateurs : Dominique, Fabrice, François, Jean Pierre, Roland et Christian qui se "décarcassent" chaque semaine.

Culturel : programme à venir

Le musée des beaux arts à Besançon, les thermes Napoléon à Plombières, une sortie familiale au zoo d'Amnéville et pour terminer la saison culturelle, la visite d'un atelier : huile et safran

Jeux : tous les mercredis de 14 h à 17 h 30, le FAL organise des jeux (tarot, belote, rami, triomino, et bien d'autres...). Venez nous rejoindre dans une ambiance décontractée.

À la découverte des logiciels libres

Ils sont huit, des curieux à la recherche de nouveauté, des amateurs d'informatique en quête du programme qui leur sera utile et des utilisateurs éclairés qui auront la réponse à la question qu'on avait même pas pensé à se poser. Dans un esprit d'échange et de partage et dans la bonne humeur, ils partent ensemble à la découverte des logiciels libres et gratuits, ces programmes qui remplacent avantageusement les logiciels privés et payants très souvent préinstallés ou proposés dans le commerce. Ils se réunissent un lundi sur deux de 18 h à 19 h 30, dans la salle du FAL (Foyer d'Animation et de Loisirs). Ça vous intéresse, vous maîtrisez les compétences de base en informatique, n'hésitez pas à venir les rencontrer. Contact : FalGull70 (Gull pour Groupe d'Utilisateurs de Logiciels Libres) contact@fal-echnoz.fr

Vide greniers : le 3 avril 2022 se tiendra le vide greniers organisé par le FAL en partenariat avec l'Amicale du Pisse Menu et les associations de parents d'élèves Les Marmousets et Les Loupiots. Du fait de la possibilité du maintien de contraintes liées à la situation sanitaire, l'implantation est limitée cette année à la Place d'Armes et à la rue du cimetière. Les vendeurs pré-inscrits débaleront de 6 h à 8 h. Après 8 h la circulation des véhicules sera interdite sur le site du vide greniers.

Restauration et buvette seront proposées sous le préau de la Place d'Armes. De nombreux bénévoles vont unir leurs efforts pour assurer la continuité de cette manifestation conviviale attendue par de nombreux mélois.

Animations : malgré la pandémie qui a obligé d'annuler ou de reporter certains événements, le groupe « animation » a poursuivi ses travaux pour être prêt dès que les circonstances le permettront.

Cirque évasion : la date prévue est le 8 mai confirmée sauf évolution défavorable.

Marche familiale: nous restons prêts pour l'organiser si possible **le samedi 21 mai ou dimanche 22 mai 2022**. La marche pourrait être combinée avec l'organisation du pique-nique du FAL. Le tout au profit du Téléthon.

Atelier créatif

L'atelier créatif poursuit ses activités depuis septembre dernier, sans toutefois avoir arrêté durant l'été. Le repas annuel a été supprimé pour raisons sanitaires avec l'espoir de le reporter, ce qui semblerait bientôt possible. Mais le cœur n'y est pas, récemment l'une d'entre nous a quitté brutalement ce monde : sa gentillesse, son dévouement, son attention aux autres, ses conseils vont nous manquer. Merci de transmettre.

Cuisine

À raison d'une séance par mois, le 1er mercredi du mois de 19 h à 21 h dans les locaux du FAL, l'atelier cuisine, animé par Guy Signori, continue son exploration de différents thèmes :

- truite ou saumon pour les fêtes
- Et viva l'Italia ! (osso bucco de dinde, polenta)
- Retour au végétal (pâté végétal, fromage végétal, Carott'cake)



SOCIÉTÉ DE PÊCHE

L'ouverture de la pêche à la truite aura lieu sur la commune d'Echenoz la Méline. Un alevinage de truites fario sera effectué, ainsi que la réintroduction de 5 000 vésicules résorbées. Les principaux projets porteront sur le nettoyage de printemps, le faucardage, le montage d'un dossier pour le détufage et une pêche à la truite avec les enfants du périscolaire suivant l'évolution sanitaire.

production de 5 000 vésicules résorbées. Les principaux projets porteront sur le nettoyage de printemps, le faucardage, le montage d'un dossier pour le détufage et une pêche à la truite avec les enfants du périscolaire suivant l'évolution sanitaire.

NOTRE DAME DE SOLBORDE

Les manifestations à la Chapelle de Solborde :

MESSES :

Vendredi 25 mars à 18 h 30

Vendredi 22 mars à 18 h 30

Mardi 31 mars à 18 h 30

Juin-Juillet-Août tous les mardis à 18 h 30

Jeudi 15 septembre à 18 h 30

Repas de l'association (sous réserve des conditions sanitaires) le 16 juillet à 12 h 30

Procession 359^{ème} anniversaire de notre Dame de Solborde le 17 juillet à 17 h

Neuvaine du 6 août au 14 août à 17 h

Procession aux flambeaux 15 août à 20 h suivie de la messe

Journée du Patrimoine 18 septembre à 15 h

Date à définir ultérieurement : Fête de la musique (sous réserve)

Nous vous rappelons que la barrière est ouverte le 2^{ème} dimanche de chaque mois (toute l'année), pour les personnes à mobilité réduite.

contact Olivier POINSOT

notredamedesolborde@free.fr

Tél : 03.84.96.04.98

AGENDA

- 18/03 Monsieur Carnaval
- 28/03 Ramassage des déchets verts
- 03/04 Vide greniers
- 05/04 Ramassage des encombrants
- 09/04 Nettoyage de printemps
- 11/04 Ramassage des déchets verts
- 13/04 Chasse à l'oeuf
- 25/04 Ramassage des déchets verts
- 03/05 Ramassage des encombrants
- 08/05 Commémoration 11 h
- 09/05 Ramassage des déchets verts
- 23/05 Ramassage des déchets verts
- 07/06 Ramassage des encombrants
- 13/06 Ramassage des déchets verts
- 27/06 Ramassage des déchets verts

De nombreuses remises pour les mélois !



Activ'Communication
le textile, l'adhésif
& l'objet publicitaire



Location de salle & formation

Un seul espace, une seule adresse !

148 avenue Pasteur
Echenoz-la-méline
03 84 68 67 46



eurydice
solutions informatiques
L'informatique pour tous !

ÉTAT CIVIL

Naissances

Aitana VILLEGAS AVILES le 4 décembre

Rosalia VILLEGAS AVILES le 4 décembre

Valentin BOLOGNA le 14 décembre

Esmée PORT le 30 décembre

Kléo LUZET le 1^{er} janvier

Sami POIRSON GIRARDET le 23 janvier

Arthur TISSERAND le 27 janvier

Liana MORETTO le 14 février

Daphné KIELWASSER le 15 février



Mariage

Ornella MORETTO et Julie Marie WALKER le 11 décembre

Saiba KUMAR et Bharat DEV le 22 janvier

Décès

Joseph BRULÉ le 22 février

Georges Marcel CUISANCE le 25 février

Marie-Madeleine DEMERS née CUISANCE le 25 février

Daniel PETIT le 27 février

JUSSIEU secours VESOUL
Entreprise agréée n° 2227
03 84 75 13 17
www.jussieu-secours-vesoul.com

Directeur de publication : Serge Vieille. Coordination rédaction : Serge Vieille, Anne Rebeschini. Ont contribué à la rédaction de ce numéro : Serge Vieille, Jean Michel Adrey, Karine Biot-Goguey, Gilles Cholley, Myriam Heureau, Anne Rebeschini, Denis Morin, les présidents des associations méloises.

Tirage en 1 700 exemplaires.

Parution trimestrielle. Prochaine parution : juin 2022

Imprimeur : Imprimerie Reprosystem Dépôt légal : 06-2014